



Certificat / Diplôme Universitaire International

« PSYCHOLOGIE ET JUSTICE »

Université de LIEGE et Université de LILLE 3

avec la collaboration de l'Institut de Criminologie de l'Université de LILLE 2
et le soutien de l'Association Française de Criminologie (AFC)
et du Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée (EFK)¹

OBJECTIFS

Le Certificat / Diplôme Universitaire International (CUI/DUI) « Psychologie et Justice » se propose de répondre aux attentes spécifiques de la justice et d'optimiser la communication entre psychologues et juristes en développant une formation transversale (intégrant différentes sous-disciplines de la psychologie), partenariale (avec l'Institut de Criminologie de l'Université de Lille 2) et internationale (convention entre l'Université de Lille 3 et l'Université de Liège -Belgique- et soutien de l'EFK - Allemagne).

En outre, cette formation correspond :

- **en France**, à la première année du DU en expertise psychologique ;
- **en Belgique**, à une des deux années de la formation en psychologie d'expertise.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse à un minimum d'une vingtaine de participants qui sont :

- **en France**, psychologues ou étudiants titulaires d'une première année de master en psychologie (M1 comportant une orientation en psychologie clinique et pathologique ou en psychologie sociale comprenant une unité d'enseignement majeure de psychologie clinique et pathologique ou de psychologie sociale, à laquelle s'ajoute un mémoire de recherche dans l'une de ces disciplines) ;
- **en Belgique**, psychologues.

Certains modules de cette formation sont en outre ouverts :

- **en France et en Belgique**, aux professionnels de la police et de la justice ;
- **en France**, aux étudiants de master en droit souhaitant compléter leur formation juridique par une formation en psychologie.

¹ Europäisches Forum für angewandte Kriminalpolitik, Düsseldorf, Allemagne.

DUREE

La formation comporte 280 heures d'enseignement réparties sur une année civile : de janvier à décembre. Elle débutera pour la première fois en **janvier 2007**.

Les modules se décomposent en plusieurs sous-modules correspondant à un, deux ou trois jours de cours ; s'y ajoutent des stages et un travail de recherche.

VALIDATION

Un contrôle est prévu pour chaque module. Il peut avoir lieu soit durant l'année, soit à l'issue des enseignements. Selon les dispositions prises dans chaque module, il consistera en un contrôle sur table et/ou un oral et/ou la réalisation d'un dossier.

Le module « recherches et stages » est validé par un mémoire soutenu devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et, pour le moins, du professionnel ayant encadré le stage.

Une **attestation de suivi** de l'enseignement sera délivrée pour tous les participants à la formation.

Un **certificat universitaire** sera délivré aux juristes et aux professionnels de la police et de la justice ayant participé à la formation.

Le **CUI/DUI « Psychologie et Justice »** sera délivré pour les psychologues et les étudiants en psychologie ayant suivi l'ensemble de la formation.

La formation ne délivre pas le titre de psychologue qui, **en France**, reste soumis à l'obtention du master en psychologie ; il en va de même **en Belgique** où le titre de psychologue est délivré à la double condition d'obtention d'un master en psychologie et d'inscription à la Commission des psychologues.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Université de Liège (Belgique) : Christian MORMONT, Professeur de psychologie clinique ;

Université de Lille 2 : Alain PROTHAIS, Professeur agrégé de droit et directeur de l'Institut de criminologie ;

Université de Lille 3 : Nathalie PRZYGDZKI-LIONET, Maître de conférences en psychologie sociale.

COMITE DE PERFECTIONNEMENT

Evry ARCHER, Psychiatre, Chef du Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) du Nord, Maison d'arrêt de Loos ;

Frédéric ARCHER, Maître de Conférences en Droit privé, Université de Lille 2 ;

Alain BLANC, Magistrat, Président de Cour d'Assises, Cour d'appel de Paris ;

Gilles CHANTRAINE, Chargé de recherche, Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP) ;

Nicolas DEVEMY, Psychologue clinicien, victimologue, Service Intercommunal d'Aide aux Victimes (SIAVIC) de Roubaix ;

Delphine GARAY, Psychologue clinicienne, Direction Régionale des Services Pénitentiaires (DRSP) de Lille ;

Abdel-Kader HAROUNE, Commissaire divisionnaire, Sûreté urbaine de Lille ;

Xavier LAMEYRE, Magistrat, Chargé de formation et de recherche, Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) de Paris ;

Bernard LECOGNE, Directeur Régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Lille ;

Philippe LEMAIRE, Magistrat, Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance de Lille ;

Françoise LOMBARD, Maître de Conférences en Droit privé, Université de Lille 2 ;

Séverine LOUWETTE, Psychologue clinicienne, Université de Liège (Belgique) ;

Jacques-François MINET, Avocat au Barreau de Valenciennes ;

Christian MORMONT, Professeur de psychologie clinique, Université de Liège (Belgique) ;

Anne OVAERE, Directrice de l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Lille ;

Alain PROTHAIS, Professeur Agrégé de Droit et Directeur de l'Institut de Criminologie, Université de Lille 2 ;

Nathalie PRZYGDZKI-LIONET, Maître de Conférences en Psychologie sociale, Université de Lille 3 ;

Sergio SALVADORI, Directeur Régional des Services Pénitentiaires de Lille ;

Loris SCHIARATURA, Maître de Conférences en Psychologie sociale et coordinatrice ERASMUS, Université de Lille 3 ;

Thierry TOUTIN, Commandant de Police, Direction Départementale de la Sûreté Publique de l'Essonne ;

Céline TREMLET, Psychologue clinicienne, chargée du Projet d'Exécution des Peines (PEP), Centre de détention de Bapaume ;

Michel VAN DEN BOSSCHE, Psychologue clinicien, Centre PJJ de Béthune ;

Patrick VETEAU, Psychologue clinicien, Directeur d'un centre de soins spécialisés en toxicomanie (ATRE : Accueil Temporaire pour la Réinsertion), Lille.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs et des praticiens de la psychologie, de la psychiatrie et du droit.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MODULES – RESPONSABLES	PUBLICS	ORGANISATION DES MODULES *	CALENDRIER (DATES & LIEUX)
Module 1 : France <u>DROIT PRIVE A. PROTHAIS</u>	- psychologues - professionnels police et justice Les cours se donneront dès janvier 2007 (voir programme ci-contre).	1. <u>INTRODUCTION GENERALE A L'ETUDE DU DROIT</u> F. ARCHER 2. <u>NOTIONS ESSENTIELLES DE DROIT PENAL</u> F. ARCHER 3. <u>FONDAMENTAUX DE PROCEDURE PENALE</u> F. LOMBARD 4. <u>NOTIONS ESSENTIELLES DE DROIT DES PERSONNES, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT</u> F. ARCHER	Les 29 et 30 janvier 2007 à Lille 3 Les 19 et 20 février 2007 à Lille 3 Les 10 et 11 mai 2007 à Lille 3 Les 4, 5 et 6 juin 2007 à Lille 3
Module 1 : Belgique <u>BASES JURIDIQUES</u>	- formation ouverte à tout professionnel (psychologues, médecins, etc.) qui souhaite être expert. Les cours sont organisés au 1 ^{er} quadrimestre de l'année académique.	1. <u>APERCU DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES : LES JURIDICTIONS ET LES ACTEURS</u> G. DE LEVAL 2. <u>METHODOLOGIE</u> P. DELNOY 3. <u>DROIT CIVIL EN RAPPORT AVEC L'EXPERTISE</u> M. VANWIJCK & B. KOHL 4. <u>DROIT PENAL EN RAPPORT AVEC L'EXPERTISE</u> A. MASSET & S. DERRE 5. <u>LA PROCEDURE DE L'EXPERTISE : EN MATIERE CIVILE ET EN MATIERE PENALE</u> G. DE LEVAL - A. MASSET & O. MICHIELS 6. <u>LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE CIVILE ET PENALE EN GENERAL</u> G. DE LEVAL 7. <u>DEONTOLOGIE DE L'EXPERT</u> PH. BOXHO 8. <u>L'EXPERTISE ET LES MODES JURIDICTIONNELS DE REGLEMENTS DES DIFFERENDS</u> O. CAPRASSE	De octobre à décembre 2007, une soirée par semaine.
Module 2 : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES C. MORMONT & P. LEMAIRE	- psychologues - juristes - professionnels police et justice	- 1 jour pour les psychologues, sur chaque site (Lille 3 / Liège) : aspects juridiques ; - 1 jour pour les psychologues belges et français ; - 1 jour pour tous les publics.	Le 23 mai 2007 à Lille 3 Le 24 mai 2007 à l'ULg Le 25 mai 2007 à l'ULg
Module 3 : PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE – CLINIQUE ET JUSTICE C. MORMONT	- psychologues - juristes - professionnels police et justice Pour les sous-modules 3 et 4, une première journée, consacrée aux « généralités » du thème, est ouverte à tous les publics ; la deuxième journée, consacrée à l'évaluation, aux méthodes et aux instruments, est réservée aux psychologues.	1. <u>PSYCHOPATHOLOGIE CRIMINELLE</u> P. PAPART 2. <u>PSYCHOLOGIE DE LA DELINQUANCE</u> M. BORN 3. <u>DELINQUANCE SEXUELLE</u> C. MORMONT 4. <u>PSYCHOTRAUMATISMES</u> C. MORMONT 5. <u>DEPENDANCES ET COMPORTEMENTS A RISQUE</u> M. HAUTEKEETE	Les mardis 06 février, 06 mars et 17 avril 2007 à l'ULg Les 26, 27 et 28 avril 2007 à l'ULg Les 22 et 23 février 2007 à l'ULg Les 22 et 23 mars 2007 à l'ULg Les 15 et 18 juin 2007 à Lille 3

<p>Module 4 : PSYCHOLOGIE SOCIALE ET JUSTICE N. PRZYGDZKI-LIONET & L. SCHIARATURA</p>	<p>- psychologues - juristes - professionnels police et justice</p>	<p>1. <u>RECUEIL DE L'INFORMATION DANS LE CADRE JUDICIAIRE ET L'EVALUATION DES DEPOSITIONS</u> L. SCHIARATURA & A-K. HAROUNE</p> <p>2. <u>ANALYSE PSYCHOSOCIALE DES DETERMINANTS DU PASSAGE A L'ACTE</u> N. PRZYGDZKI-LIONET & S. CHAMAILLARD</p> <p>3. <u>ANALYSE PSYCHOSOCIALE DES DETERMINANTS DES DECISIONS JUDICIAIRES</u> L. SCHIARATURA & X. LAMEYRE</p> <p>4. <u>ANALYSE PSYCHOSOCIALE DES PROBLEMATIQUES CARCERALES</u> N. PRZYGDZKI-LIONET & D. GARAY</p>	<p>Les 11 et 12 juillet 2007 à Lille 3</p> <p>Les 5, 6 et 7 septembre 2007 à Lille 3</p> <p>Les 19, 20 et 21 septembre 2007 à Lille 3</p> <p>Les 4 et 5 octobre 2007 à Lille 3</p>
<p>Module 5 : PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, DES ORGANISATIONS – ERGONOMIE ET JUSTICE C. LEMOINE</p>	<p>- psychologues - juristes - professionnels police et justice</p>	<p>1. <u>PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL</u> P. DESRUMAUX & D. DESONNAY</p> <p>2. <u>PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS</u> G. MASCLLET & C. LEMOINE</p> <p>3. <u>ERGONOMIE</u> F. SIX</p>	<p>Le 7 novembre 2007 à Lille 3</p> <p>Le 8 novembre 2007 à Lille 3</p> <p>Le 9 novembre 2007 à Lille 3</p>
<p>Module 6 : OPTIONS L. SCHIARATURA</p> <p>(2 CHOIX A FAIRE PARMILLES 4 PROPOSITIONS)</p>	<p>- psychologues - juristes - professionnels police et justice</p> <p>Le sous-module 2 est réservé aux psychologues</p>	<p>1. <u>PROBLEMATIQUES CRIMINOLOGIQUES</u> C. TREMLET & T. TOUTIN</p> <p>2. <u>VICTIMOLOGIE ET EVALUATION MEDICO-LEGALE</u> P. PAPART</p> <p>3. <u>LES VICTIMES : POINTS DE VUE DU PSYCHOLOGUE ET DE L'AVOCAT</u> N. DEVEMY & J-F MINET</p> <p>4. <u>SOCIOLOGIE DE LA PRISON</u> G. CHANTRAINE</p>	<p>Les 18 et 19 octobre 2007 à Lille 3</p> <p>Les mardis 16 octobre et 13 novembre 2007 à l'ULg</p> <p>Les 27 et 28 septembre 2007 à Lille 3</p> <p>Les 3 et 10 octobre 2007 à Lille 3</p>
<p>Module 7 : RECHERCHES ET STAGES C. MORMONT & N. PRZYGDZKI-LIONET</p>	<p>- psychologues - juristes - professionnels police et justice</p>	<p>- stages d'observation et d'implication ; - stages aux niveaux régional, national et international ; - co-direction Lille 3 – ULg.</p>	

* DETAIL DES COURS DELIVRES DANS CHAQUE MODULE

MODULE 1 (FRANCE) : DROIT PRIVE

(Alain PROTHAIS, Pr. Agr. droit et dir. de l'Institut de Criminologie, Univ. Lille 2)

1- Introduction générale à l'étude du droit (Frédéric ARCHER, M.C. Droit privé, Univ. Lille 2)

La règle de droit, les institutions ; les sources du droit.

2 - Notions essentielles de droit (Frédéric ARCHER, M.C. droit privé, Univ. Lille 2)

L'infraction ; la responsabilité pénale ; le droit des peines.

3 - Fondamentaux de procédure pénale (Françoise LOMBARD, M.C. droit privé, Univ. Lille 2)

Les principes du procès pénal ; les organes du procès pénal ; le déroulement du procès pénal.

4 - Notions essentielles de droit des personnes, de la famille et de l'enfant (Frédéric ARCHER, M.C. Droit privé, Univ. Lille 2)

L'existence du sujet de droit et notion d'incapacité juridique ; droit de la filiation ; droit du divorce ; l'autorité parentale ; la protection judiciaire de l'enfant victime.

MODULE 2 : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

(Christian MORMONT, Pr. psychologie clinique, Univ. Liège et Philippe LEMAIRE, Proc. de la République, T.G.I. Lille)

Définition de la déontologie, ses rapports à l'éthique et à la morale ; les conditions légitimant l'intervention psychologique : demande, compétence, idéal professionnel, secret professionnel.

MODULE 3 : PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE - CLINIQUE ET JUSTICE

(Christian MORMONT, Pr. psychologie clinique, Univ. Liège)

1- Psychopathologie criminelle (Patrick PAPART, Pr. psychiatrie légale, Univ. Liège - Faculté de médecine)

Bref historique de la psychiatrie légale ; analyse des principales affections psychiatriques et leurs relations avec les comportements délinquants.

2- Psychologie de la délinquance (Michel BORN, Pr. psychologie de la délinquance, Univ. Liège)

Définitions et typologies ; fondements biologiques et individuels de la délinquance ; caractéristiques et traits de personnalité. ; etc.

3- Délinquance sexuelle (Christian MORMONT, Pr. psychologie clinique, Univ. Liège)

Définitions des perversions et leur articulation avec les définitions des formes de délinquance sexuelle ; typologies de la délinquance sexuelle ; théories psychologiques de l'étiologie des délinquances sexuelles ; etc.

4- Psychotraumatismes (Christian MORMONT, Pr. psychologie clinique, Univ. Liège)

Définitions ; perspectives théoriques ; modèles d'approche ; etc.

5- Dépendances et comportements à risques (Marc HAUTEKEETE, Pr. psychologie, Univ. Lille 3)

Processus cognitivo-émotionnels des addictions à l'alcool et à la drogue ; analyse des processus impliqués dans les comportements à risque ; initiation aux apports des thérapies cognitives et comportementales ; etc.

MODULE 4 : PSYCHOLOGIE SOCIALE ET JUSTICE

(Nathalie PRZYGDZKI-LIONET et Loris SCHIARATURA, M.C. psychologie sociale, Univ. de Lille 3)

1- Recueil de l'information dans le cadre judiciaire et l'évaluation des dépositions (Loris SCHIARATURA, M.C. psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Abdel-Kader HAROUNE, commissaire divisionnaire, sûreté urbaine de Lille)

Problématique du témoignage oculaire : les facteurs modulant la reconnaissance des visages non familiers ; détection du mensonge : les biais inhérents aux différentes méthodes ; apports de « l'entretien cognitif » pour les interrogatoires et les auditions de victimes, etc.

2- Analyse psychosociale des déterminants du passage à l'acte (Nathalie PRZYGDZKI-LIONET, M.C. psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Sandrine CHAMAILLARD, psychologue clinicienne, Centre PJJ de Villeneuve d'Ascq).

Présentation de la PJJ ; les facteurs familiaux, sociaux et culturels : pratiques éducatives, processus de socialisation, influence des médias ; etc.

3- Analyse psychosociale des déterminants des décisions judiciaires (Loris SCHIARATURA, M.C. psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Xavier LAMEYRE, chargé de formation et de recherche, ENM Paris)

Les facteurs sociaux dans la perception et le jugement d'autrui ; jugement moral ; influence de la médiatisation des affaires ; témoignages, expertises, plaidoiries, réquisitions et persuasion ; jurys et prise de décision ; etc.

4- Analyse psychosociale des problématiques carcérales (Nathalie PRZYGDZKI-LIONET, M.C. psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Delphine GARAY, psychologue clinicienne, DRSP de Lille)

Présentation de l'administration pénitentiaire ; les relations surveillants – détenus ; la santé en prison ; la prévention du suicide ; responsabilisation et réinsertion ; etc.

MODULE 5 : PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, DES ORGANISATIONS - ERGONOMIE ET JUSTICE

(Claude LEMOINE, Pr. psychologie du travail et des organisations, Univ. Lille 3)

1- Psychologie du travail (Pascale DESRUMAUX, M.C. psychologie du travail et des organisations, Univ. Lille 3 et Didier DESONNAY, psychologue du travail et doctorant à l'Univ. Lille 3)

Comportements pro- et anti-sociaux au travail ; communications interprofessionnelles et inter services.

2- Psychologie des organisations (Georges MASCLÉ et Claude LEMOINE, Pr. psychologie du travail et des organisations, Univ. Lille 3)

Approche psychologique du management ; climat organisationnel et motivation au travail.

3- Ergonomie (Francis SIX, Pr. psychologie du travail - ergonomie, Univ. Lille 3)

Analyse du travail en situation, ressources et contraintes ; apport ergonomique : travail prescrit et travail réel.

MODULE 6 : OPTIONS

Loris SCHIARATURA, M.C. psychologie sociale, Univ. Lille 3)

1- Problématiques criminologiques (Céline TREMLET, psychologue clinicienne, CD Bapaume et Thierry TOUTIN, commandant de Police, D.D.S.P. de l'Essonne)

La dangerosité ; la récidive ; la délinquance des mineurs ; la criminalité féminine ; les agresseurs sexuels ; le crime passionnel ; etc.

2- Victimologie et évaluation médico-légale (Patrick PAPART, Pr. psychiatrie légale, Univ. Liège - Faculté de médecine)

Le stress post-traumatique et le trouble de l'adaptation : évaluation médico-légale ; l'évaluation du dommage en expertise psychiatrique ; l'incapacité et l'invalidité (pénal, civil, accident du travail) ; etc.

3- Victimes : points de vue du psychologue et de l'avocat (Nicolas DEVEMY, psychologue - victimologue, SIAVIC de Roubaix et Jacques-François MINET, avocat au Barreau de Valenciennes)

Survol historique de la victimologie ; victimation collective (catastrophe, besoin des victimes, comportements collectifs, panique ; etc.) ; survictimations (définitions, sources, facteurs aggravants, prévention ; etc.) ; prises en charge psychologiques des victimes (immédiate, post-immédiate, long terme, travail en réseau) ; la place de la victime dans le procès pénal et les principes de réparation du préjudice ; etc.

4- Sociologie de la prison (Gilles CHANTRAINE, chargé de recherche au CESDIP)

Prison et société : les fonctions de la prison, mutations pénales et carcérales contemporaines ; les rapports subjectifs à l'enfermement ; l'enfermement des mineurs ; etc.

COUT ET FINANCEMENT

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 (France) :

Les frais recouvrent :

- les droits d'inscription universitaire fixés par le conseil d'administration de l'établissement et en vigueur pour l'année universitaire concernée, soit 54 € ;
- les frais pédagogiques demandés au titre de la formation continue (FCEP), c'est-à-dire 6,50€ par heure de formation lorsque les inscriptions sont demandées à titre individuel, soit 1820€ au total, et 13€ par heure lorsque la formation est demandée et financée au titre du plan de formation d'une entreprise ou d'un organisme collecteur ou d'un financeur public, soit 3640€ au total.

Les modalités de paiement sont variables selon le type de financement et le nombre d'heures prévu. Pour les personnes payant à titre individuel, un premier versement de 30% est demandé lors de l'inscription suivi d'échéanciers correspondant au reste des versements. Il y aura deux contrats, l'un de janvier à juillet 2007 et l'autre de septembre à novembre 2007. Le calcul des coûts par contrat sera donc établi par année universitaire et sur base du nombre d'heures prévisionnel correspondant.

Les personnes qui suivent la totalité de la formation bénéficieront de 175 heures pour la première période et de 105 heures pour la seconde.

Pour les personnes qui ne s'inscrivent pas à la totalité de la formation, le coût sera proportionnel, dans les conditions indiquées précédemment.

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université de Liège (Belgique) :

- le droit d'inscription à la formation complète s'élève à 1000€ (1820€ dont sont soustraits 820€ d'intervention dans les frais de déplacement) ;
- les participants souhaitant s'inscrire à des modules isolés s'acquittent d'un montant fixé en fonction du volume d'heures de cours suivi (soit 6,50€ par heure de formation lorsque les inscriptions sont demandées à titre individuel et 13€ par heure lorsque la formation est demandée et financée au titre d'une entreprise).

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

ATTENTION :

- 1^{ère} vague de retour des dossiers de candidature jusqu'au **22/12/2006** - 2^{ème} vague jusqu'au **05/01/2007** ;
- l'ouverture de la session de formation est conditionnée par le nombre d'inscrits définitifs au 15/01/2007.

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 (France) :

Les dossiers de candidature sont à retirer et à retourner auprès de :

Marie-Claude LAMMENS (du lundi au jeudi inclus)
FCEP Lille 3 - 11, rue Auguste Angellier - 59046 - LILLE Cedex – Tél. : 03 20 15 41 88
marie-claude.lammens@univ-lille3.fr

Les personnes seront averties par courrier de la décision de la commission. Les personnes acceptées dans la formation recevront, parallèlement avec la décision de la commission, leur dossier d'inscription administrative à l'université qui sera à retourner à M.C. Lammens par retour du courrier avec le versement afférent.

Pour les étudiants s'inscrivant à la FAPSE de l'Université de Liège (Belgique) :

Les dossiers de candidature

sont à retirer au :

Secrétariat du service de psychologie clinique du Prof. C. Mormont, Université de Liège
Bd. du Rectorat, B-33, B-4000 Liège
Yolande GERARD : Tél. : 00 32 (0)4 366 22 72 - Yolande.Gerard@ulg.ac.be
Isabelle CIBOROWSKI : Tél. : 00 32 (0)4 366 22 67 - Isabelle.Ciborowski@ulg.ac.be
Fax : 00 32 (0)4 366 29 88

et à retourner à :

Séverine LOUWETTE - service de psychologie clinique du Prof. C. Mormont, Université de Liège
Bd. du Rectorat, B-33, B-4000 Liège
Tél. : 00 32 (0)4 366 23 97 - Fax : 00 32 (0)4 366 29 88
Severine.Louwette@ulg.ac.be

Les personnes seront averties par courrier de la décision de la commission. Les personnes acceptées pourront alors s'inscrire à la formation : cette inscription se fait à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) de l'université de Liège.